

CERTIFICAT

EN ISO 14001 : 2015

Système de Management de l'Environnement

VINÇOTTE sa

Jan Olieslagerslaan 35, 1800 Vilvoorde, Belgique

Il est certifié que **IDEA**

sis à **Rue de Nimy 53
7000 MONS
Belgique**

a établi et tient à jour un système environnemental conforme aux exigences de la norme EN ISO 14001 : 2015 "Systèmes de Management de l'Environnement" pour :

Exploitation des stations d'épuration, collecteurs et stations de pompage de Wasmuël, Seneffe-Soudromont, Frameries, Trivières, St-Vaast, Morlanwelz, Chapelle-lez-Herlaimont, Spiennes, Baudour Canal, Hensies, Thulin, Jurbise, Herchies, Hennuyères, Wihéries, Boussoit, Anderlues, Mignault, Braine-le-Comte, Soignies, Dour-Elouges, Soignies « Les Cerisiers », Quiévrain, Ecaussines, Erbisoeul, Obourg, Le Roeulx, Havré, Godarville, Feluy et Sirault.

Le présent certificat est basé sur le résultat d'un audit environnemental, documenté dans le rapport d'audit **60753850**.

Numéro du certificat : **03 EMS 117e**
Date de délivrance initiale : **6 octobre 2003**
Valable du **19 août 2019** jusqu'au **31 juillet 2022**

Les informations complémentaires concernant le périmètre de ce certificat et l'application des exigences de EN ISO 14001 : 2015 peuvent être obtenues auprès du titulaire de ce certificat

Le présent certificat a été octroyé lors de la Commission de Certification du 19 août 2019 moyennant respect du Règlement Général de Vinçotte sa.



Au nom de l'organisme de certification:

Eric Louys
Président de la Commission de Certification



Déclaration de Validation

Système Communautaire de Management Environnemental et d'Audit (EMAS)

VINÇOTTE sa

Jan Olieslagerslaan 35, 1800 Vilvoorde, Belgique

Sur base de l'audit de l'organisation, des visites de son site, des interviews de ses collaborateurs, et de l'investigation de la documentation, des données et des informations, documenté dans le rapport de vérification n° **60753850**, VINÇOTTE SA déclare, en tant que vérificateur environnemental EMAS, portant le numéro d'agrément BE-V-0016 accrédité pour les activités suivantes: 1, 10, 11, 13, 16, 18, 19, 20 (excl. 20.51), 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30.2, 30.9, 31, 32, 33, 35, 36, 37, 38, 39, 41, 42, 43, 45, 46, 47, 49, 50, 52, 53, 55, 56, 58, 59, 60, 62, 63, 70, 71, 72, 73, 74, 79, 80, 81, 82, 84, 85, 86, 87, 88, 90, 93, 94, 95, 96, 99 (code NACE) avoir vérifié si **les sites** figurant dans **la déclaration environnementale 2019 – Performances 2018** de l'organisation

IDEA portant le numéro d'agrément **BE-RW-000014**

sis à

**Rue de Nimy 53
7000 Mons**

et utilisé pour:

Exploitation des stations d'épuration, collecteurs et stations de pompage de Wasmuël, Seneffe-Soudromont, Frameries, St-Vaast, Chapelle-lez-Herlaimont, Baudour Canal, Hensies, Thulin, Jurbise, Herchies, Hennuyères, Boussoit, Anderlues, Mignault, Braine-le-Comte, Soignies, Dour-Elouges, Quiévrain, Ecaussines, Erbisoeul, Obourg, Le Roeulx, Havré, Godarville, Feluy et Sirault.

Respecte(nt) l'intégralité des dispositions du règlement (CE) no 1221/2009 du Parlement européen et du Conseil du 25 novembre 2009 concernant la participation volontaire des organisations à un système communautaire de management environnemental et d'audit (EMAS) tel que modifié par le règlement (UE) 2017/1505.

En signant la présente déclaration, je certifie :

- que les opérations de vérification et de validation ont été exécutées dans le strict respect des dispositions du règlement (CE) no 1221/2009 modifié par le règlement (UE) 2017/1505;
- les résultats de la vérification et de la validation confirment qu'aucun élément ne fait apparaître que les exigences légales applicables en matière d'environnement ne sont pas respectées ;
- que les données et informations fournies dans **la déclaration environnementale 2019 – Performances 2018 des sites** donnent une image fiable, crédible et authentique de **l'ensemble des activités des sites** exercées dans le cadre prévu dans la déclaration environnementale.

Le présent document ne tient pas lieu d'enregistrement EMAS. Conformément au règlement (CE) no 1221/2009 modifié par le règlement (UE) 2017/1505, seul un organisme compétent peut accorder un enregistrement EMAS. Le présent document n'est pas utilisé comme un élément d'information indépendant destiné au public.

Numéro de la déclaration: **03 EA 012f**

Date de délivrance: **19 août 2019**



Pour le vérificateur environnemental:

Eric Louys
Président de la Commission de Certification

